



**PREFET
DU MORBIHAN**

Liberté
Égalité
Fraternité

Unité cultures marines

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service mer et littoral**

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

ÉTAT n° LO 1-2025

VACANCE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

du 15/07/2025 au 13/08/2025

Articles R923-43 et R923-44 du code rural et de la pêche maritime

Un affichage des autorisations d'exploitation de cultures marines vacantes se déroulera du **15 juillet 2025 au 13 août 2025 inclus** dans :

- **les mairies de HENNEBONT, KERVIGNAC, LANESTER, LOCMIQUELIC, LORIENT, MERLEVEZ, PORT-LOUIS, RIANTEC ;**
- **les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan sur les sites de Lorient et de Vannes.**

Les demandes de reprise des autorisations vacantes, visant tout ou partie de chaque emplacement en cause, devront être établies dans les formes réglementaires et déposées au plus tard le 13 août 2025 auprès de la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan - unité des cultures marines de Vannes.

Le présent état est arrêté à **1** autorisation vacante.

Copies :

- CRC Bretagne Sud - Auray
- CDPMEM du Morbihan - Lorient
- DDFIP du Morbihan

Fait à Vannes, le 9 juillet 2025

Pour le préfet et par délégation
pour le directeur départemental des territoires et de la mer,
L'adjointe au chef du service mer et littoral

Sandrine PERNET

Page 1

ÉTAT DE VACANCE D'AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES n° LO 1-2025 du 15/07/2025 au 13/08/2025

Parcelle	Localisation	Caractéristiques	Surface ou Longueur	Ancien titulaire	Date vacance	Expiration	Indemnité
03002942	LE BLAVET LOCMIQUELIC	Divers Huître En surélevé terrain découvrant(Elevage) DPM littoral(balancement des marées)	523.5 ares	LES VIVIERS DE LA RIA	15/07/2025	15/04/2033	30 000,00 €